Recueil de la jurisprudence

Affaire C-472/24

MB “Žaidimų valiuta”
contre
Valstybinė mokesčių inspekcija prie Lietuvos Respublikos finansų ministerijos

(demande de décision préjudicielle,
introduite par la Mokestinių ginčų komisija prie Lietuvos Respublikos Vyriausybės)

Arrêt de la Cour (deuxième chambre) du 5 mars 2026

« Renvoi préjudiciel – Système commun de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – Directive 2006/112/CE – Exonérations – Article 135, paragraphe 1, sous e) – Opérations de change d’unités de monnaie virtuelle d’un jeu vidéo en ligne contre des devises traditionnelles – Calcul de la base d’imposition – Article 30 bis – Bons à usages multiples – Monnaie virtuelle d’un jeu vidéo en ligne »

1. *Harmonisation des législations fiscales – Système commun de taxe sur la valeur ajoutée – Exonérations – Opérations portant sur des devises – Notion – Opérations de change des devises non traditionnelles contre des devises traditionnelles – Inclusion – Conditions*
(Directive du Conseil 2006/112, art. 135, § 1)

(voir points 18-22, 24-26)

2. *Harmonisation des législations fiscales – Système commun de taxe sur la valeur ajoutée – Exonérations – Opérations portant sur des devises – Notion – Opérations de change des unités de monnaie virtuelle uniquement utilisable dans un jeu vidéo en ligne contre des devises réelles à finalité de paiement – Exclusion*
[Directive du Conseil 2006/112, art. 135, § 1, e)]

(voir points 27-29, 35, disp. 1)

3. *Harmonisation des législations fiscales – Système commun de taxe sur la valeur ajoutée – Opérations imposables – Livraisons de biens et prestations de services à titre onéreux – Notions de bon et de bon à usages multiples – Unités de monnaie virtuelle uniquement utilisable dans un jeu vidéo en ligne donnant accès à certaines fonctionnalités au sein de ce jeu – Exclusion*
(Directive du Conseil 2006/112, art. 30 bis et 73)

(voir points 31-35, disp. 2)

Voir le texte de la décision.